

Eolien : installation d'un mât de mesures anémométriques

La société Ostwind a récemment installé un mât de mesures du vent sur un terrain de la commune d' Azat le Ris. Equipé de trois anémomètres et d'une girouette, cet équipement va permettre d'étudier le vent, sa vitesse, sa direction, pendant une période d'au moins un an. Le rapprochement de ces données avec celles enregistrées pendant plus de dix ans par les stations Météo France les plus proches permettra alors de disposer d'estimations fiables sur le long terme.

Le site d'installation du mât a été choisi en raison de son ouverture (paysage dénué d'obstacle proche) et de son altitude.

Le potentiel éolien pourra être étudié sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Parallèlement, la collectivité poursuit sa démarche d'élaboration d'une ZDE, en concertation avec le Pays du haut Limousin et les services de l'Etat. Un cahier des charges validé par la DIREN permettra prochainement de sélectionner un cabinet de paysagistes. La première réunion d'un comité territorial de concertation sera organisée dans le courant du mois de novembre.